

Chemins de fer—Loi

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, je crains d'ignorer à quels exemples, au Manitoba, le député fait allusion. Peut-être ferait-il un peu de lumière sur l'excellent gouvernement de M. Schreyer dans cette province pendant plusieurs années. Mais pour répondre à sa question, en général, ce serait justifiable, au Canada, pour les avions, et pour les autobus dans certains cas. Je le répète: nous devons planifier le système des transports tout entier. S'il est sensé, d'après cette planification, que l'État soit propriétaire des usines où l'on fabrique les avions, alors on devrait les nationaliser. Cela fait partie de la planification d'ensemble que nous devons examiner.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, je me félicite de pouvoir participer au débat sur le bill C-17, qui n'est rien d'autre qu'une nouvelle recapitalisation d'une dette recapitalisée d'un chemin de fer national qui a, de toute évidence, connu des difficultés financières dès le départ.

Il a certes été fort intéressant d'écouter les diverses interventions. Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a donné un discours des plus intéressants et des plus divertissants. Sa perspective historique était bien sûr quelque peu teintée par sa perspective politique.

Le député a eu de bons mots à mon égard et je voudrais bien lui rendre la pareille. Toutefois, une partie de son discours m'a bien amusé: celle, vers la fin, où il a repris les promesses politiques faites lors de la campagne électorale de 1974. Je serais bien le dernier à vouloir en imposer à qui que ce soit pour l'âge ou l'ancienneté à la Chambre, parce que je crois que nous sommes arrivés ici à peu près en même temps. Je le devance peut-être un peu, mais il est ici depuis assez longtemps pour savoir que des promesses politiques en matière de transports, faites en période électorale, surtout quand elles viennent du premier ministre (M. Trudeau), ne valent que le papier sur lequel elles sont rédigées: quelques cents et rien de plus.

Je ne veux pas me montrer méchant en cette intéressante soirée qui n'est pas loin de la fin de semaine. Pourtant, le député de Yorkton-Melville a presque versé des larmes de crocodile lorsqu'il a parlé de ces promesses non tenues. Il y eut de nouvelles élections en 1972. Je n'ai pas vu beaucoup de larmes de crocodile entre 1972 et 1974, alors que son parti appuyait et arc-boutait un gouvernement qui abandonnait des lignes de chemin de fer tout le long du pays. Le gouvernement faisait exactement tout ce dont le député se disait sincèrement préoccupé. Il ne s'est pas montré trop inquiet entre 1972 et 1974, pas plus que les autres députés de son parti, alors qu'ils votaient systématiquement oui chaque fois que Pierre Trudeau disait oui.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Ils disaient: «faites donc, notre tour viendra et nous ferons encore mieux». Le grand manitou de l'astuce parlementaire qui siège au premier rang et qui vient de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a dépoussiéré les vieilles règles parlementaires pour soutenir le gouvernement qui a ruiné non seulement les transports, mais l'unité du pays.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Je ne veux plus voir de larmes de crocodile dans les yeux des salamandres parlementaires qui se coulent d'un mur à l'autre pour se chauffer au soleil du pouvoir.

Des voix: Bravo!

[M. Whiteway.]

M. Nowlan: Remarquons que nous discutons du bill C-17. Je tiens à faire preuve de l'œcuménisme le plus total avant d'en venir au fond de ce bill parce que, franchement, le député de Yorkton-Melville nous a fait un sacré bon sermon en faveur de sa circonscription et de beaucoup d'autres de l'Ouest.

Le député de Vegreville (M. Mazankowski), président du comité des transports, nous a donné mardi, lorsqu'il a pris la parole, une étude détaillée des tenants et aboutissants, des chiffres, des calculs et des compilations des démarches financières de recapitalisation. Il n'a pas pu entrer dans tous les détails des problèmes au niveau de la circonscription. Il les a survolés. J'espère en répéter quelques-uns. A vrai dire, j'ai lu son discours de mardi et je l'ai trouvé très instructif.

Le député de Yorkton-Melville nous a donné un sacré bon exposé parlementaire des besoins des circonscriptions. Mais il n'a pas parlé du bill C-17. Comme ceux de beaucoup d'autres, j'ai trouvé ses propos assez paradoxaux. Peut-être le moment est-il mal choisi pour le dire, mais voici 12 ans que je siège à la Chambre et j'ai eu connaissance de certains problèmes fondamentaux du pays. Je n'accepte pas non plus qu'en raison de notre situation historique, puisque nous avons effectivement deux races fondatrices, nous ne possédions pas une personnalité canadienne fort distincte de celle des autres pays. Pour ma part, je respecte les francophones, les Québécois, qui sont extrêmement fiers de leur histoire et de leur culture, il se peut que ce soit l'instinct de leur propre conservation, mais ils éprouvent ce sentiment qui les rend homogènes.

● (2132)

Nous savons tous, que nous écoutions Jean-Luc Pepin ou John Robarts ou d'autres membres de la Commission de l'unité nationale, que l'élément anglophone semble être étouffé. Il est étouffé chez les Mazankowski de Vegreville ou les McCain de Florenceville. Le Canada manque peut-être d'une certaine culture caractéristique à cause de l'apport hétérogène de nombreuses cultures et de nombreuses races. Toutefois, monsieur l'Orateur, je refuse d'accepter le défaitisme de certains hommes et chefs politiques anglophones dans diverses régions du Canada qui prétendent que si des choses inconcevables devaient se produire, la collectivité anglophone qu'on retrouve en somme dans neuf des dix provinces s'étiolera et disparaîtra. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, il y a d'autres institutions au Canada outre la Chambre des communes. Il y a des sociétés qui ne sont ni anglophones ni francophones mais canadiennes. Le CN en est une. Il en va de même d'Air Canada et de Radio-Canada. Mon jeune ami, ici à ma gauche, qui n'a jamais pris le train à vapeur, ne saisit très probablement pas ce que cela signifie en termes de politique.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) sait quelle a été la contribution du parti conservateur dans l'institution de Radio-Canada et d'autres institutions canadiennes. Certaines grandes sociétés canadiennes possèdent des caractéristiques bien canadiennes qui transcendent la langue. Que l'on soit francophone et que l'on vive sur l'une ou l'autre rive du fleuve Saint-Laurent, dans les prairies de l'ouest ou dans les Rocheuses n'a aucune importance lorsqu'on entend le bruit d'un train car à ce moment-là, on se sent canadien. Les Américains n'ont pas ce sentiment. Les sociétés ferroviaires de l'État ne roulent pas d'un océan à l'autre à côté des sociétés privées. Ils n'ont pas de société de transport aérien appartenant à l'État.